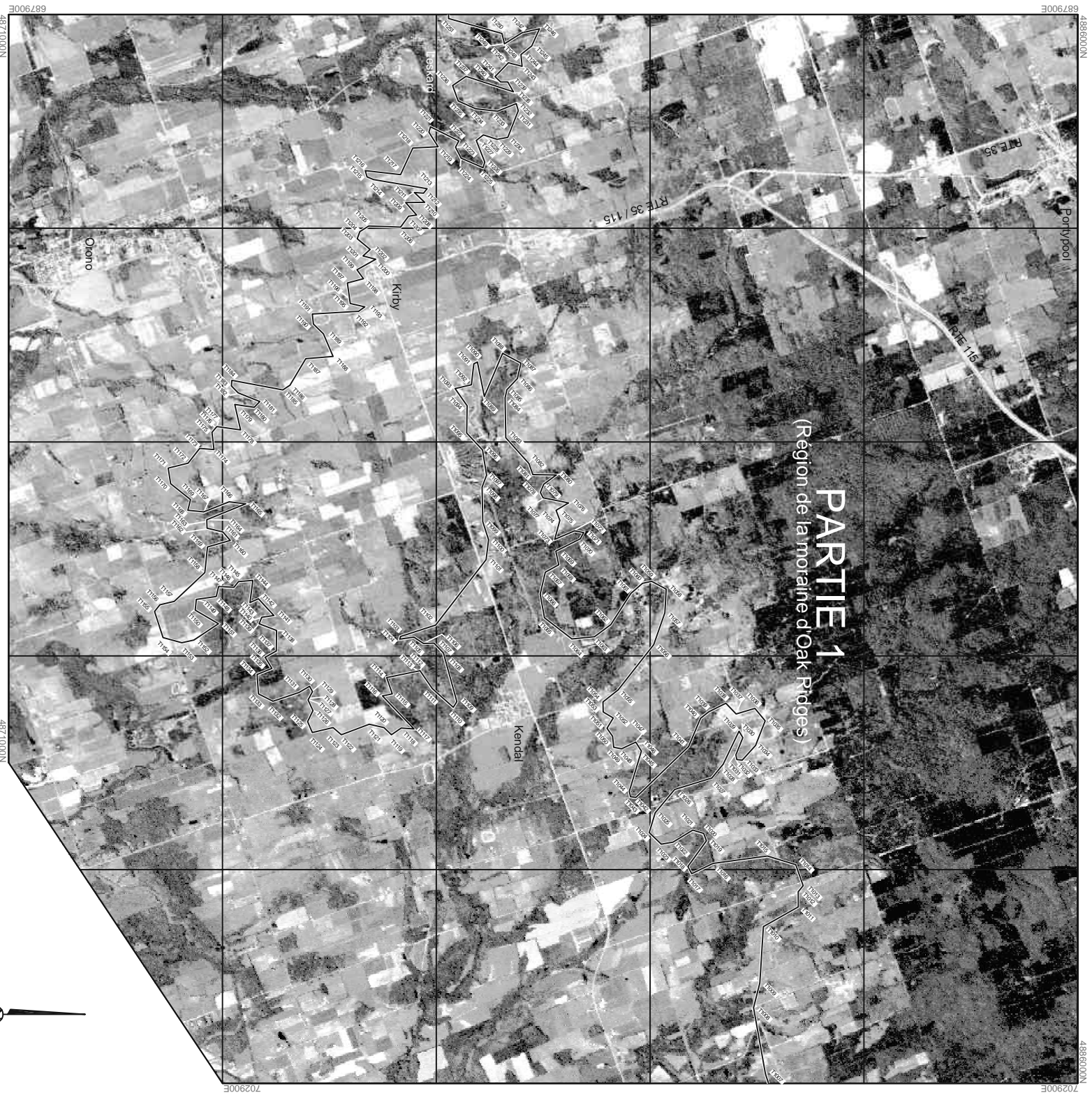


PLAN DES LIMITES DE LA RÉGION DE LA MORAINNE D'OAK RIDGES



PARTIE 1 (Region de la moraine d'Oak Ridges)



Indique les limites de la région de la moraine d'Oak Ridges
NOTE : LES INTERRUPTIONS DE LA SÉQUENCE DES POINTS NUMÉRIQUES "T" SONT VOLONTAIRES ET NE VEULENT PAS DIRE QU'IL MANQUE DES DONNÉES

NOTES :

ATTENTION : CETTE CARTE N'EST PAS UN PLAN D'APPRENTISSAGE

1. Toutes les coordonnées renvoient au NAD (Système de référence géodésique de l'Amérique du Nord) 83 CSRS (98). Les points "P" sont utilisés pour tracer un segment de délimitation jusqu'à une intersection.
2. Les points "P" sont utilisés pour tracer un segment de délimitation.
3. Les points "T" indiquent le début et la fin des segments de délimitation.
4. Des instructions doivent être obtenues de l'arpenteur général avant d'établir toute limite au sol.
5. Les images ne sont présentées ici qu'à des fins d'illustration.
6. L'intervalle entre les lignes de quadrillage est de 3000 m.



Ministère des ressources naturelles
Cartographie par ordinateur

DATE D'ACHÈVEMENT : Octobre 2001

Une référence de 5 mètres a été utilisée pour réaliser ce plan. Les images IRS (Imagery Remote Sensing) et les données provenant du Système de données intégrées sur la nature et la géographie de l'Ontario (Ministère des Ressources naturelles).

Produit par : le Bureau de l'arpenteur général